



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 27/09/2022

Le Conseil Municipal de la Commune d'Uzès se réunira en session ordinaire le :
Mardi 27 septembre 2022
à 18 heures
en Mairie d'Uzès

INFORMATION

A compter du 01.01.2022, les règles concernant la forme et publicité des actes des collectivités sont modifiées (réforme introduite par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021). Désormais :

- ▶ **La liste des délibérations** est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance. Cette liste remplace le compte-rendu du conseil municipal qui était auparavant affichée et également accessible sur le site internet.
- ▶ **Le Procès-Verbal** est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché et mis en ligne sur le site internet

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 juin 2022

Lecture des décisions prises par Monsieur le Maire

1. Rapport annuel 2021 du délégataire SAUR : assainissement
2. Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
3. Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
4. Rapport annuel -année 5- du contrat de performance énergétique des installations d'éclairage
5. Rapport d'activité 2021 : gestion de stationnement de surface sur voiries, parkings à enclos - Cordeliers, Marronniers et Gare- et parking couvert -Gide- : société QPARK
6. Approbation de la charte qualité des réseaux d'eau potable
7. Décision Modificative n°2 – Budget Principal
8. Convention de servitude avec Enedis – Parcelle AN 160 Chemin des Oliviers
9. Demande de subvention au Territoire d'Energie SMEG 30 - Rénovation éclairage public Programme 2023
10. Vente de la parcelle AI 758 à la SAS Foncière du Clos
11. Convention de gestion et d'usage du fonds patrimonial entre la commune d'Uzès et la Communauté de Communes Pays d'Uzès (CCPU)